Ville de Plabennec

N°2342

Bulletin d'information municipal

War araog atao / En avant toujours

Mairie
Horaires d'ouverture :
Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-16h30
Samedi : 10h-12h (uniquement état civil)
Contact
mairie@plabennec.fr / 02 98 40 41 32

16 avril
23 avril 2021

Exceptionnellement, la mairie sera fermée les matinées des 17 et 24 avril. Merci de votre compréhension.

Les élus à votre écoute / An dilennidi a selaou ac'hanoc'h

Marie-Annick CREAC'HCADEC, Maire,
reçoit sur RDV : 02 98 40 41 32 - ma.creachcadec@plabennec.fr

Permanences hebdomadaires des adjoints en mairie :

Marcel LE FLOC'H	Finances	Suite aux nouvelles mesures sanitaires en vigeur, les adjoints reçoivent uniquement sur RDV à partir du mardi 6 avril 2021	m.lefloch@plabennec.fr
Bruno PERROT	Sports		b.perrot@plabennec.fr
Jean-Michel LALLONDER	Travaux		jm.lallonder@plabennec.fr
Fabien GUIZIOU	Urbanisme, agriculture, logement, environnement		f.guiziou@plabennec.fr
Hélène KERANDEL	Culture et patrimoine		h.kerandel@plabennec.fr
Sylvie RICHOUX	Affaires sociales et Aînés		s.richoux@plabennec.fr
Isabelle LEHEUTRE	Enfance, jeunesse et affaires scolaires		i.leheutre@plabennec.fr
Anne-Thérèse ROUDAUT	Communication, commerce, artisanat, le marché		at.roudaut@plabennec.fr

État civil
Ganet, dimezet, marvet

Naissance
Inès GUILLEMOT

Décès
M. Jean PERSON, 86 ans
Mme Marie, Thérèse MIGNON, 85 ans

Le bulletin d'information municipal est à votre disposition

le jeudi en fin d'après-midi au format NUMERIQUE :
- sur le site de Plabennec, à télécharger en ligne : **www.ville-plabennec.fr/bulletin**
- dans votre boîte mail, en vous inscrivant à la lettre d'information : **www.ville-plabennec.fr/newsletter**

le vendredi matin en version PAPIER, dans les lieux suivants :
L'accueil de la mairie - les boulangeries : Barré, Calvez, Hamelet et Roumier - la boucherie TRETOUT - les bars : Le Diabolo et Le Kop - L'Epicurien - Les grandes surfaces alimentaires : Intermarché et Super U

A la une cette semaine ! / Keleier pennañ ar sizhun-mañ !

Vaccination à Lannilis pour tous les plus de 70 ans domiciliés sur la CCPA

L'ARS a retenu la ville de Lannilis pour la mise en place d'un centre éphémère de vaccination (Pfizer). Tous les habitants de plus de 70 ans, domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays des Abers qui le souhaitent sont invités à contacter le standard de réservation pour cette vaccination, au **02 22 90 00 65**. Il est ouvert à en continu de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. **Les prochaines dates de vaccination sont : les 22 et 23 avril 2021 pour la 1ère dose de vaccin.**

Ce centre éphémère est installé à la salle de sport de Gorrékéar à Lannilis. Cette vaccination étant réservée aux habitants du Pays des Abers, vous devrez fournir un justificatif de domicile ou une pièce d'identité et venir avec votre carte vitale. Merci d'apporter votre stylo. **En plus des 70 ans et plus, les professionnels de santé et les personnes hautement vulnérables sont également éligibles à cette offre de vaccination.**

Suspension de la permanence téléphonique municipale ouverte pour les plus de 75 ans

Depuis mi-février, la commune a ouvert une ligne téléphonique afin d'aider la population à la prise de RDV pour la vaccination. 191 RDV ont été trouvés suite à la mise en place de cette initiative à destination principalement des personnes souffrant d'exclusion numérique. À ce jour, toutes les demandes effectuées auprès de cette permanence ont abouti. Lors du week-end de Pâques, la mairie a contacté 80% des plus de 75 ans résidant sur la commune (508 personnes). Après cet état des lieux, il a été constaté que la quasi totalité des personnes appartenant à cette tranche d'âge était déjà vaccinée ou avait un RDV à venir. Face à cette situation, il a été décidé de suspendre cette permanence municipale.

Attestation de déplacement

Une attestation est disponible dans ce bulletin. Elle est obligatoire entre 6h et 19h pour les déplacements au-delà de 10 kilomètres du domicile et pour tous les déplacements entre 19h et 6h.

Rappel : port du masque obligatoire en extérieur

Le port du masque dans les espaces publics est obligatoire par arrêté préfectoral à Plabennec dans un large périmètre de 8h à minuit pour toute personne de 11 ans ou plus. La mesure s'applique jusqu'au mardi 1er juin 2021 minuit. Voir carte sur le site de la ville.

Choisissez le nom du futur bâtiment qui ouvrira ses portes à la rentrée

La municipalité a lancé une grande consultation pour donner un nom au futur bâtiment qui accueillera à partir de la rentrée des associations plabennecoises, une maison France Services et de nombreux acteurs dont des services médicaux-sociaux et départementaux. Pour donner une appellation à ce bâtiment polyvalent, la décision a été prise de laisser le choix final à la population.

Des critères de présélection

- Une personnalité *Par cohérence avec les autres équipements communaux, il a été décidé de proposer des noms de personnalités pour le futur site à l'image des salles existantes : Louis Goasduff, René Le Bras, Colette Besson, Maryvonne Dupureur, Marcel Bouguen, Tanguy Malmanche...*

- Un maire pour un lieu multiple *Ce futur équipement à dominante associative et de services regroupera des structures parfois très différentes allant de l'Anim'Ados à la Banque Alimentaire et de l'école de musique à la maison France Services. Afin de couvrir autant le social, l'accès aux services publics et l'associatif, des thématiques fortes qui composent l'action publique d'un élu en fonction, il a donc été proposé de choisir le nom d'un maire.*

- Un lien *Les personnalités sélectionnées ont toutes un lien avec l'ancienne maison de repos Saint-Pierre, cette bâtisse dont les murs ont été conservés. Ces 3 maires, chacun à leur manière, ont eu à cœur de faire vivre un lieu d'accueil et d'échanges à cet endroit.*

3 propositions

Pierre Jestin - Maire de Plabennec de 1912 à 1940

À sa mort, après environ 30 années passées à la tête de Plabennec, cet ancien agriculteur, propriétaire d'un terrain de plus de 3 hectares où se trouvait sa ferme, légua ses terres pour y faire construire ce qui deviendra plus tard la maison de repos Saint-Pierre. Aujourd'hui, une rue porte son nom à proximité, en reconnaissance de son geste altruiste pour les aînés de Plabennec.

Jean Monfort - Maire de Plabennec de 1944 à 1957

Élu juste après la Libération de Plabennec, Jean Monfort participa à la reconstruction en agissant pour l'électrification rurale. Attentif aux évolutions de son temps, il constata en 1956 l'apparition d'un nouveau phénomène social : le besoin de créer un lieu pour accueillir les personnes âgées. Il proposa alors au conseil municipal de créer un hospice sur la commune suite au legs de Pierre Jestin. L'année suivante, en 1957, Jean Monfort posa la première pierre.

Louis Coz - Maire de Plabennec de 1995 à 2008

Louis Coz consacra près de la moitié de son existence au destin de notre commune. 43 années au service des Plabennecois, d'abord en tant qu'élu municipal et ensuite lors de ses deux mandats de maire. En 1995, il inaugura l'agrandissement des locaux de la maison Saint-Pierre. Personnage apprécié et intègre, il œuvra notamment pour l'action sociale et familiale dans ses fonctions départementales. Il fut aussi le premier président la communauté de communes du Pays des Abers.

En plus du nom, à vous de choisir le terme pour définir le bâtiment

Pour accompagner le nom qui sera choisi, un terme permettant d'identifier le lieu doit également être sélectionné.
Là aussi, vous pouvez choisir parmi les 3 choix suivants : **- Centre** **- Espace** **- Pavillon**

Comment voter ? - Vous pouvez voter en ligne dès maintenant sur **www.ville-plabennec.fr**
Lors du vote, vous choisissez : 1) le nom du maire (Pierre Jestin / Jean Monfort / Louis Coz)
2) le terme qui sera placé avant (Centre / Espace / Pavillon)
- Pour les personnes éloignées de l'informatique : vous pouvez déposer le coupon-réponse, ce-dessous, dans la boîte aux lettres beige située près de l'entrée de la mairie. Ces résultats seront ajoutés à ceux obtenus en ligne.

Coupon-réponse

Choissisez le terme définissant le bâtiment + le nom du maire
(Centre / Espace / Pavillon) **+** (Pierre Jestin / Jean Monfort / Louis Coz)

Voici ma combinaison : _____

La consultation sera terminée le mardi 20 avril 2021, 8h. Plus aucun résultat, en ligne ou sur papier, ne sera comptabilisé après cette échéance.

Fermés, les restaurants de Plabennec proposent la vente à emporter et en livraison

Retrouvez ci-dessous les services mis en place par les restaurateurs de la commune pour la vente à emporter et en livraison

Restauration - Plats préparés

LE COLIBRI *6 rue Maréchal Leclerc*	02 98 40 41 16	Du lundi au vendredi, un menu quotidien à emporter : entrée, plat, dessert, boisson, avec la possibilité de prendre uniquement le plat chaud. Chaque jeudi, nous préparons un plat de type couscous, kig ha farz, paella, tartiflette... **Facebook : Le Colibri Plabennec - Instagram : lecolibri_restaurant**
KIG'S COOL *11 rue des Trois Frères Le Roy*	02 98 36 84 30	Hamburgers, paninis, américains, snacks... Ouvert du lundi au samedi : 11h30 / 13h30 **Facebook : Kigs cool**
LES VOYAGEURS *21 rue des Trois Frères Le Roy*	02 98 40 41 25	Hôtel Restaurant – Les bons petits plats du chef à emporter du lundi au vendredi midi. Formule menus du jour : entrée, plat, dessert, boisson 12 €. Réservation à partir de 9h. Menus consultables sur Facebook ou par téléphone. L'hôtel continue son activité normalement. Retrait à la réception de l'hôtel sur l'arrière de l'établissement **www.hotel-restaurant-voyageurs.com - Facebook : Hôtel Restaurant Les Voyageurs**
RESTO-KEBAB *18 place Général de Gaulle*	09 54 94 16 42	Sandwich ou galette kebab, snacks... à emporter Ouvert du lundi au vendredi : 11h30 / 14h
AU P'TIT CREUX *7 place Général de Gaulle*	02 98 40 45 19	Menus sur le site et Facebook tous les lundis. Commande par téléphone ou sur Messenger (FB). Ouvert du mardi au samedi : 11h30 / 13h30. Cuisine généreuse, élaborée à partir de produits locaux. Restaurant labellisé "crêperie gourmande" et "qualité tourisme" **Facebook : Au P'tit Creux - www.auptitcreux.org - contact@auptitcreux.org**
TOUT FEU TOUT FRAIS *328 rue A.Lavoisier, ZA de Penhoat*	02 98 37 00 00	Fabricant de salades et de plats cuisinés dans lesquels les additifs, conservateurs, colorants et arômes ont été éradiqués. Vente en ligne ou à la boutique. Retrait à la boutique, 328 rue Antoine Lavoisier, ZA de Penhoat. Lundi et mardi : 7h / 17h. Mercredi, jeudi et vendredi : 7h / 17h30. Samedi : 9h / 12h **Facebook : Tout Feu Tout Frais - Instagram : toutfeutoutfrais - www.toutfeu-toutfrais.com**

A noter que Le Kop et Le Diabolo, comme précédemment, sont ouverts pour leurs activités, hors débit de boisson sur place.

Dicton breton de la semaine

« Dictons et Proverbes bretons » de Hervé Lossec

Reiñ bronn d'ar bal.
Donner le sein à la pelle.
Jolie manière de décrire le paresseux la poitrine appuyée sur le manche de son outil, se reposant avant d'être fatigué.

4 postes au sein des services municipaux

Offres d'emploi en remplacement
- Responsable Adjoint service Voirie/Propreté /Espaces verts
- Agent technique Espaces Verts
- Agent comptable

Création de poste
- Chargé de la gestion administrative du personnel

Annonces à retrouver en intégralité sur le site de la ville rubrique au quotidien - emploi - offres d'emploi municipales.

« Petites villes de demain » : la CCPA recrute

La CCPA recrute un.e chargé.e de mission «Petites villes de demain» à temps complet. En octobre dernier, les communes de Lannilis, Plabennec et Plouguerneau ont été retenues pour ce programme lancé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. L'annonce est à retouver sur le site de la CCPA en page d'accueil : www.pays-des-abers.fr

Les annonces de la Maison de l'Emploi (CCPA)

Retrouvez les dernières annonces sur le site de la CCPA :
www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html
Contact : 02 90 85 30 12 - accueil.emploi@pays-des-abers.fr

Vie associative et animations

Kevredigezhioù ha buhezadurioù

Communauté Chrétienne Locale -

https://www.ndfolgoet.fr
Messes le dimanche 18 avril :
9h30 à Kersaint-Plabennec
11h00 à Plabennec

APEL de l'école Saint-Anne

La prochaine collecte de journaux de l'école Sainte-Anne aura lieu le samedi 17 avril de 9h30 à 12h sur la grande cour.

Secours Catholique

En raison des nouvelles restrictions sanitaires, le local du Secours catholique de Plabennec est fermé. Nous vous demandons d'attendre pour effectuer des dépôts qui ne pourront être pris en charge actuellement. Malgré la fermeture, nous restons présents si besoin. Appel au 06 38 64 05 94.

Don du sang

Dans le contexte de l'épidémie, la collecte de sang doit absolument se poursuivre pour répondre au besoin des patients pour lesquels les transfusions sont vitales. Le don du sang est irremplaçable : ce geste essentiel et généreux permet de soigner un million de malades par an. Les personnes qui souhaitent se rendre sur un lieu de collecte doivent prendre rendez vous sur le site dondesang.efs.sante.fr; rubrique Rdv en ligne l'application don de sang.
Afin d'accueillir les donneurs, dans le respect des mesures de sécurité, il est demandé aux donneurs de rester chez eux en cas de symptômes grippaux. Respecter les gestes barrières, ainsi que les consignes transmises sur place.
Ne pas venir accompagné de personnes qui ne donnent pas leur sang. **Les donneurs sont attendus au Drennec, le jeudi 22 et le vendredi 23 avril de 08h15 à 13h Espace des Châtaigniers. Merci d'avance pour votre générosité**

Filière bilingue à l'école Sainte-Anne

Collecte des ordures ménagères (CCPA)

Une nouvelle organisation de l'ensemble des tournées de collecte des bacs ordures ménagères est mise en place sur le Pays des Abers. Les jours de collecte restent inchangés sur l'ensemble du territoire mais les heures de ramassages habituelles ne sont pas garanties. **Aussi nous vous rappelons que les tournées de ramassage s'effectuent entre 06h du matin et 13h00** et que votre **bac doit être sorti la veille** afin que ce dernier soit collecté.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour lutter contre l'épidémie, téléchargez #TousAntiCovid

ATTESTATION DE DÉPLACEMENT DÉROGATOIRE

Valable en France métropolitaine (hors Outre-mer)

En application de l'article 4 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Nom et prénom : .....
Date de naissance : ..../..../.....
Adresse du domicile : .....

Je me déplace pour l'une des raisons suivantes :

Entre 6h et 19h | Entre 19h et 6h

1 Activité professionnelle, enseignement et formation, mission d'intérêt général
- Déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'enseignement ou de formation.
- Déplacements professionnels ne pouvant être différés, livraisons.
- Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle.
- Déplacements liés à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

2 Santé (consultations et soins)
- Déplacements pour des consultations, examens, actes de prévention (dont vaccination) et soins ne pouvant être assurés à distance ou pour l'achat de produits de santé.

3 Motif familial impérieux, assistance aux personnes vulnérables, garde d'enfants, situation de handicap
- Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires, ou pour la garde d'enfants.
- Déplacements de personnes en situation de handicap et de leur accompagnant.

4 Convocation judiciaire ou administrative, démarches ne pouvant être menées à distance
- Déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative, pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peut être réalisé à distance.

5 Déménagement
- Déplacements liés à un déménagement résultant d'un changement de domicile.
- Déplacements indispensables à l'acquisition ou à la location d'une résidence principale, ne pouvant être différés.

6 Achats, établissements culturels ou lieux de culte *(au sein de mon département*)*
- Déplacements pour effectuer des achats de première nécessité, pour les retraits de commandes, ou pour bénéficier de prestations de service.
- Déplacements pour se rendre dans un établissement culturel ouvert ou un lieu de culte.

7 Activité physique, de plein air, promenade *(dans un rayon de 10 kilomètres autour de votre domicile)*
- Déplacements liés à la promenade, à l'activité physique individuelle, à l'activité de plein air, aux besoins des animaux de compagnie.

Vous ne devez remplir l'attestation pour ce motif que si vous ne pouvez présenter un justificatif de domicile.

8 Animaux de compagnie, le soir et la nuit
- Déplacements brefs pour les besoins des animaux de compagnie (dans un rayon de 1 kilomètre autour du domicile).

** Pour les personnes résidant aux frontières d'un département, une tolérance de 30 kilomètres au-delà du département est acceptée.*

Le : ..../..../2021 à ..... h .....
Signature :

Annonce / Kemennad

Activités commerciales

Boulangerie-pâtisserie Roumier
Fermeture pour congés. Réouverture le 26 avril.

Boulangerie-pâtisserie Barré
Fermeture pour congés du 22 au 26 avril inclus. Réouverture le 27.

Boulangerie-pâtisserie Hamelet
Fermeture pour congés jusqu'au 26 avril inclus.

Les Jardins de Callac
Atelier horticulture vente : plants de légumes et plantes de terrasses et balcons . Ouvert du lundi au vendredi 9h30-12h/13h30-18h.
Les Jardins de Callac - Zone Artisanale de Callac à Plabennec.
Contact : 02 98 40 45 95 - lesjardinsdecallac@lesgenetsdor.com

Quelques infos en plus...

Marché hebdomadaire du vendredi
Place du Champ de Foire
Horaires adaptés au couvre-feu en vigeur : 14h30 - 17h45
Port du masque obligatoire

Recherche etudiant(e) pour donner des cours d'espagnol niveau 3ème : tel 06 10 84 50 61

Objets trouvés *(contacter la mairie)*

- 1 doudou
- 2 clefs (terrain rugby)

Chien perdu

Disparu depuis le samedi 10 avril dans le secteur de la zone de Callac. Petit calrin pucé au pelage beige et à la tête noire âgé de 6 ans et répondant au nom de Lewis. Contact : 06 72 06 54 62.

A votre service

Finances publiques : une permanence sur RDV
Le service des Finances publiques du Finistère propose des accueils sur RDV visant à aider les particuliers et entreprises à accomplir leurs démarches fiscales ou autres (factures locales, amendes...) en étant reçus dans un point d'accueil de proximité. Les usagers de Plabennec ont la possibilité d'être accueillis rue Pierre Jestin (dans les anciens locaux de la Poste, près de la mairie) les 2èmes et 4èmes mercredi du mois de 9h à 12h : 14 avril ; 28 avril ; 12 mai ; 26 mai ; 9 juin ; 23 juin.

Comment prendre RDV ?
- par téléphone en composant le 0809 401 401
- ou par internet : *www.impots.gouv.fr/portail/contacts*

Annuaire / Levrioù-pellgomz

Services municipaux
Accueil de Loisirs : alsh@plabennec.fr - 02 98 40 49 92
Anim'Ados : animation.jeunesse@plabennec.fr - 06 16 91 74 42
Maison de l'Enfance : multiaccueil@plabennec.fr - 02 98 37 60 72
Animation Sport : educateursportif@plabennec.fr - 06 29 45 79 00
Bibliothèque : bibliotheque@plabennec.fr - 02 98 37 61 58
Cyberespace : informatique@plabennec.fr - 02 98 30 78 97
C.C.A.S : ccas@plabennec.fr - 02 98 40 42 17
Relais Parents Assistants Maternels Intercommunal :
Ouvert du lundi au jeudi 9h / 16h30, vendredi 9h / 16h -
rpam@plabennec.fr - 02 98 36 83 42

Mémento / Mat da c'houzoud

- **Pharmacies** – nuits, dimanches et jours fériés,
32 37 pour connaître la pharmacie de garde la plus proche
- **Vétérinaire**
02 98 40 41 34
- **Ambulances et transport médical assis**
Etoile bleue : 02 98 36 85 75
- **Transport médical assis**
Taxi Gallin Véronique : 06 77 36 77 89
Taxi Gouez Laure : 02 98 36 88 69 / 06 88 74 74 85
Taxi Le Bars Gilles : 02 98 40 80 82 / 06 75 01 92 43
Taxi Inizan Philippe : 06 20 44 59 85
Taxi Tanguy Mickaël : 06 51 53 52 62
- **Cabinets infirmiers**
Cabinet Gentile : 11 square Pierre Corneille : 02 98 40 44 00
Cabinet de la Gare : 6 bis square Pierre Corneille : 06 20 47 28 90
Cabinet de la Mairie : 3 rue de la Mairie : 02 98 37 63 41
Cabinet des Abers : Kathy Moreau - 1 rue du Penquer : 02 29 00 40 12
- **Correspondants presse locale**
Le Télégramme
Claudine Jestin : claudine.jestin@orange.fr – 06 88 40 03 80
Ouest France
Dorothée Duhart : dorothee.duhart@gmail.com – 06 62 66 77 65

Appels d'urgence / Da c'helver trum

- **Médecin :** 15
- **Sapeurs-Pompiers :** 18 ou 112
- **Gendarmerie :** 17 ou 02 98 40 41 05
- **Urgence gaz naturel :** 08 00 47 33 33
- **Astreinte eau et assainissement CCPA :** 06 08 41 49 75
- **Astreinte communale sécurité équipements communaux** : 06 14 97 14 06
- **Violences sur les enfants :** 119 disponible 7j/7, 24h/24
- **Violences conjugales :** 39 19 écoute et accompagnement (lundi au samedi 9h- 19h) et 17 en cas de danger immédiat.
Quand on ne peut pas parler, alors qu'on est en danger, on peut utiliser le 114 afin d'appeler les secours par SMS

Hôtel communautaire
- **L'Hôtel de communauté du Pays des Abers :** 58 avenue de Waltenhofen 8h30-12h / 13h30-17h30 - accueil@pays-des-abers.fr - 02 98 37 66 00
- **Accueil Emploi :** lundi, mardi, jeudi 9h-12h / 14h-17h, vendredi 9h-12h / 14h-16h à Plabennec (Hôtel CCPA) le mercredi 8h30 - 12h30 à Lannilis (Pôle social) - Sur RDV - 02 90 85 30 12
- **Mission Locale** de Plabennec / Lannilis : 02 30 06 00 33, lundi de 9h à 12h (sans RDV), de 14h à 17h (sur RDV), Mardi de 11h à 12h et de 14h à 15h (sans RDV), de 9h à 11h et de 15h à 17h (sur RDV)
- **Association Gestion pour le Développement de l'Emploi** : tous les jeudis de 13h30 à 17h - 02 98 21 18 64
- **Service Public d'Assainissement Non Collectif** : 02 90 85 30 17
- **Redevance des ordures ménagères** : 02 90 85 30 18
- **Problème de ramassage des déchets ménagers** : 02 98 84 40 35
- **Service eau :** facturation 02 90 85 30 52 - Travaux : 02 30 06 20 03
- **Déchetterie (CCPA) :** 06 14 71 56 57

Anciens locaux de la Poste (près de la mairie)
- **Puéricultrice** : permanence les lundis sur RDV avec Mme Keriel - 02 98 04 02 65 – 06 89 58 84 36
- **Assistantes Sociales et accueil administratif :** sur RDV à prendre au CDAS de Lannilis - 02 98 04 02 65
- **Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC)** (point infos / 60 ans et plus et leurs familles) : sur RDV au 02 98 21 02 02.

Maison des Bruyères
- **AMADEUS** : Aide et soins à domicile - 1 rue Pierre Jestin. Aide et accompagnement, soins infirmiers, équipe spécialisée Alzheimer, téléassistance, jardinage, bricolage, garde d'enfants... Horaires : 8h30-12h / 13h30-17h, du lundi au vendredi. www.amadeus-asso.fr - 02 98 21 12 40

Autres lieux
- **Les Fripouilles – Association Assistantes Maternelles** : lesfripouillesplabennec@gmail.com - 06 67 27 02 71
- **Secours Catholique :** ouvert tous les mercredis de 13h30 à 17h - 6 rue de la Mairie - 02 90 82 59 53 - 06 38 64 05 94
- **Maison Paroissiale :** 1 rue Marcel Bouguen. Fermeture de la Maison paroissiale de Plabennec jusqu'à la fin du confinement. Numéro d'astreinte : 06 30 77 66 14
- **ADMR des 2 Abers :** Aide et accompagnement, ménage, téléassistance, garde d'enfants, services... 66 avenue de Waltenhofen - du lundi au vendredi 9h / 12h - plabennec@29.admr.org - 02 98 37 60 37
- **Caisse d'Allocations Familiales** : sur RDV - 0810 25 29 30
- **Centre Médico Psychologique** : 11 rue Hélène Boucher - 02 98 42 36 80
- **Entraide pour la vie :** Association cantonale d'aide aux familles confrontées à la maladie grave ou invalidante - 02 98 40 80 27 ou 02 98 04 13 37. www.entraidepourlavie.fr – president@entraidepourlavie.fr